

# TARIFS

des soins remboursables les plus courants



DISPENSATEUR DE SOINS  
CONVENTIONNÉ

Numéro INAMI  
Numéro BCE

DESCRIPTION DES SOINS	MONTANT TOTAL	INTERVENTION INAMI	TICKET MODÉRATEUR PATIENT
Honoraires de Garde pour les spécialités pharmaceutiques remboursables délivrées sur prescription entre 19h le soir et 8h le matin, un dimanche ou un jour férié	Standard	€	€
	Bim	€	€
Honoraires Pharmaciens de Référence	Standard	€	€
	Bim	€	€
Honoraires pour Entretien d'accompagnement de Bon Usage de Médicaments (asthme)	Standard	€	€
	Bim	€	€
Honoraires pour l'entretien d'initiation et l'entretien de suivi du programme de Sevrage aux Benzodiazépines	Standard	€	€
	Bim	€	€
Honoraires pour le Bon Usage des Médicaments - Revue de la Médication	Standard	€	€
	Bim	€	€
Honoraires pour la Vaccination individuelle en pharmacie : préparation et délivrance	Standard	€	€
	Bim	€	€



**Conventionné** Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l'INAMI.

**Bim** Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée).

**Montant total** Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.

**Intervention INAMI** Partie du tarif que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge.

**Ticket modérateur patient** Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels.



**Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?**

- Le montant total. Votre mutualité vous rembourse ensuite le montant de l'intervention de l'INAMI.
- OU
- Uniquement le ticket modérateur (si le dispensateur applique le tiers payant).



Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire soins de santé qui remplissent toutes les conditions de remboursement.

**Vous avez le droit d'obtenir toute information  
quant aux répercussions financières des soins.**

# TARIFS

des soins remboursables les plus courants



DISPENSATEUR DE SOINS  
CONVENTIONNÉ

Numéro INAMI  
Numéro BCE

DESCRIPTION DES SOINS	MONTANT TOTAL	INTERVENTION INAMI	TICKET MODÉRATEUR PATIENT
Honoraire pour la Vaccination individuelle en pharmacie : administration	Standard	€	€
	Bim	€	€
	Standard	€	€
	Bim	€	€
	Standard	€	€
	Bim	€	€
	Standard	€	€
	Bim	€	€
	Standard	€	€
	Bim	€	€
	Standard	€	€
	Bim	€	€



**Conventionné** Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l'INAMI.

**Bim** Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée).

**Montant total** Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.

**Intervention INAMI** Partie du tarif que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge.

**Ticket modérateur patient** Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels.



**Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?**

- Le montant total. Votre mutualité vous rembourse ensuite le montant de l'intervention de l'INAMI.
- OU
- Uniquement le ticket modérateur (si le dispensateur applique le tiers payant).



Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire soins de santé qui remplissent toutes les conditions de remboursement.

**Vous avez le droit d'obtenir toute information quant aux répercussions financières des soins.**

# TARIFS

des soins remboursables les plus courants



**DISPENSATEUR DE SOINS  
CONVENTIONNÉ**

Numéro INAMI  
Numéro BCE

DESCRIPTION DES SOINS		MONTANT TOTAL	INTERVENTION INAMI	TICKET MODÉRATEUR PATIENT
Honoraire de Garde pour les spécialités pharmaceutiques remboursables délivrées sur prescription entre 19h le soir et 8h le matin, un dimanche ou un jour férié	Standard	€	€	€
	Bim	€	€	€
Honoraire Pharmacien de Référence	Standard	€	€	€
	Bim	€	€	€
Honoraire pour Entretien d'accompagnement de Bon Usage de Médicaments (asthme)	Standard	€	€	€
	Bim	€	€	€
Honoraire pour l'entretien d'initiation et l'entretien de suivi du programme de Sevrage aux Benzodiazépines	Standard	€	€	€
	Bim	€	€	€
Honoraire pour le Bon Usage des Médicaments - Revue de la Médication	Standard	€	€	€
	Bim	€	€	€
Honoraire pour la Vaccination individuelle en pharmacie : préparation et délivrance	Standard	€	€	€
	Bim	€	€	€



**Conventionné** Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l'INAMI.

**Bim** Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée).

**Montant total** Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.

**Intervention INAMI** Partie du tarif que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge.

**Ticket modérateur patient** Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels.



**Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?**

- Le montant total. Votre mutualité vous rembourse ensuite le montant de l'intervention de l'INAMI.
- OU
- Uniquement le ticket modérateur (si le dispensateur applique le tiers payant).



Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire soins de santé qui remplissent toutes les conditions de remboursement.

**Vous avez le droit d'obtenir toute information  
quant aux répercussions financières des soins.**

# TARIFS

des soins remboursables les plus courants



**DISPENSATEUR DE SOINS  
CONVENTIONNÉ**

Numéro INAMI  
Numéro BCE

DESCRIPTION DES SOINS	MONTANT TOTAL	INTERVENTION INAMI	TICKET MODÉRATEUR PATIENT
Honoraire pour la Vaccination individuelle en pharmacie : administration	Standard	€	€
	Bim	€	€
	Standard	€	€
	Bim	€	€
	Standard	€	€
	Bim	€	€
	Standard	€	€
	Bim	€	€
	Standard	€	€
	Bim	€	€
	Standard	€	€
	Bim	€	€



**Conventionné** Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l'INAMI.

**Bim** Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée).

**Montant total** Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.

**Intervention INAMI** Partie du tarif que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge.

**Ticket modérateur patient** Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels.



**Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?**

- Le montant total. Votre mutualité vous rembourse ensuite le montant de l'intervention de l'INAMI.
- OU
- Uniquement le ticket modérateur (si le dispensateur applique le tiers payant).



Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire soins de santé qui remplissent toutes les conditions de remboursement.

**Vous avez le droit d'obtenir toute information  
quant aux répercussions financières des soins.**